

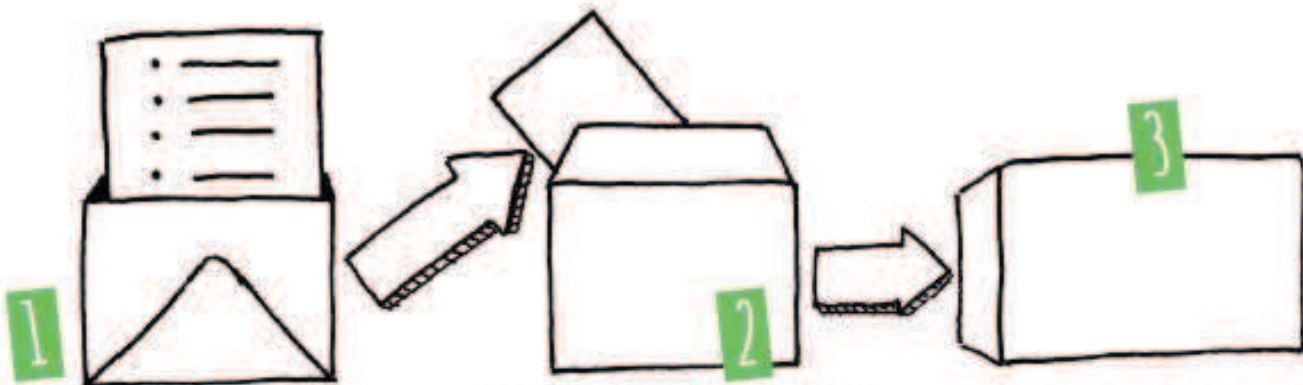
# COMMENT VOTER ?

## LE VOTE SUR PLACE

Le bureau de vote est ouvert dans l'établissement scolaire pendant **4 heures** consécutives.



## LE VOTE PAR CORRESPONDANCE



1 Glissez le **bulletin de vote** (sans entourer, ni raturer) dans l'enveloppe de vote.

2 Mettez l'enveloppe de vote dans l'enveloppe blanche. Au recto, écrire la mention « Elections des représentants de parents d'élèves ». Au verso : inscrire votre adresse et **signer**.

3 Insérez l'enveloppe blanche dans l'enveloppe kraft. Donnez-la **à votre enfant** pour qu'il la dépose dans son établissement.



Haute-Garonne